PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023 - COMMUNE DE VITERNE

La réunion a débuté le 9 juin 2023 à 18h30 sous la présidence Monsieur DUPON Jean-Marc, Maire.

Membres présents :
Monsieur COLNET Olivier
Monsieur DUPON Jean-Marc
Madame FRECHE Mélanie
Madame GERARD Dominique
Monsieur JACQUOT Bertrand
Madame JOLLY-BERAUD Vanessa
Monsieur KLEIN Martial
Madame LEMOINE Nathalie
Madame MILLET Catherine
Monsieur NÉEL Mathieu
Monsieur OUDENOT Jean-Pierre

Membres absents :
Madame BELTRAMI Stéphanie
Monsieur NARDINI Pascal

Secrétaire de séance : Madame LEMOINE Nathalie
Le quorum (plus de la moitié des 13 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :
2023_29 - Election des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales du 24/09/2023
- Questions diverses

En préambule, Mathieu NÉEL se portant volontaire comme secrétaire de séance, Nathalie LEMOINE souligne qu'il est préférable que le ou la secrétaire soit un membre distinct des membres du bureau électoral présents à l'ouverture du scrutin, à savoir :
Les deux conseillers municipaux les plus âgés : Jean-Pierre OUDENOT et Dominique GERARD
Les deux conseillers municipaux les plus jeunes : Mathieu NÉEL et Mélanie FRECHE

Le vote se fait sans débat avec des bulletins au format uniforme, sans enveloppe et dont le pliage en 4 permet de préserver le secret.
Nathalie LEMOINE pose toutefois la question de savoir si l'utilisation d'un seul bulletin de vote pour désigner les candidats individuels, pour chaque élection, est conforme, ceux-ci ne s'étant pas constitués en liste.
M. le Maire lui confirme cette bonne pratique pour les communes de moins de 1000 habitants avec possibilité de barrer ou de rajouter un nom.

Mathieu NÉEL et Mélanie FRECHE procèdent aux dépouillements respectifs sous le contrôle de Jean-Pierre OUDENOT et Dominique GERARD.

2023_29 - Election des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales du 24/09/2023

En application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir (dans l'ordre de citation) Jean-Marc DUPON, Jean-Pierre OUDENOT, Dominique GERARD, Mathieu NEEL et Mélanie FRECHE.

ELECTION DES DELEGUES :
Résultats du 1er tour de scrutin.

Nombre de votants : 11 (onze).
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0 (zéro).
Nombre de suffrages exprimés : 11 (onze).
Majorité absolue : 6 (six).

Nombre de suffrages obtenus :
M. Jean-Marc DUPON - 11 voix.
Mme Nathalie LEMOINE - 11 voix.
Mme Vanessa JOLLY-BERAUD - 11 voix.

Tous trois ont déclaré accepter le mandat.

ELECTION DES SUPPLEANTS :
Résultats du 1er tour de scrutin.

Nombre de votants : 11 (onze).
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0 (zéro).
Nombre de suffrages exprimés : 11 (onze).
Majorité absolue : 6 (six).

Nombre de suffrages obtenus :
M. Jean-Pierre OUDENOT - 11 voix.
M. Martial KLEIN - 11 voix.
Mme Mélanie FRECHE – 11 voix.

Tous trois ont déclaré accepter le mandat.

Questions diverses : aucune
Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 19h15.

Madame LEMOINE Nathalie, Secrétaire de séance

Monsieur DUPON Jean-Marc, Maire

Procès-verbal adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 31/07/2023.